Au poste no 1, qui comprend les traitements et salaires civils, nous avons une dépense totale de \$38,451,981, comportant une augmentation de \$2,100,083, soit de 6 p. 100, ce qui représente 550 nouveaux postes, dont 498 dans les services de l'air. Du nombre que je viens de mentionner, 498, quatre-vingts sont requis pour le personnel des postes de radio de la marine, fourni auparavant par la Canadian Marconi Company, et 206 s'expliquent du fait de l'expansion considérable de notre activité relative au contrôle du mouvement aérien. Une expansion générale du service météorologique pour tenir compte des demandes courantes explique 75 autres postes. Les autres sont rendus nécessaires par l'essor normal des services d'approvisionnements de l'aviation, des télécommunications et de la marine et pour nous acquitter de nouvelles obligations dans le Nord.

L'augmentation au poste nº 2, allocations civiles, au montant de \$117,456 (soit 7 p. 100) est attribuable à une augmentation des salaires et a directement trait aux allocations pour l'isolement dans le Nord et autres allocations spéciales.

La rubrique 4, relative aux services professionnels et spéciaux, comporte une majoration de \$206,700, ou de 17 p. 100. De cette somme, \$90,000 ont trait aux frais de déchargement de nos approvisionnements dans le Nord; nous avons inclus une somme de \$25,000 afin que nous puissions envisager la possibilité d'exploiter, en vertu d'un contrat, un des importants terrains d'aviation dans le Nord. Je n'ai pas l'intention de formuler de commentaires sur les frais de voyage et de déménagement, car j'en ai parlé l'an dernier et, cette année, le montant est à peu près le même.

Les dépenses au poste nº 6, relatives au transport par chemin de fer et camion, ont augmenté de \$88,905 ou de 13 p. 100, à l'égard de notre travail d'approvisionnement dans le Nord. Une somme de \$33,000 résulte de frais supplémentaires pour le transport d'huile combustible et d'autres matières destinées à notre station à Cambridge-Bay, ainsi qu'au nouveau radiophare d'alignement au lac Eon; il faut aussi \$11,000 en raison des frais accrus d'approvisionnements à Fort-Chimo, par suite de l'augmentation de l'activité dans cette région.

Les services de téléphone, de télégrammes et de communication, poste n° 8, augmentent de \$337,793 pour atteindre un total de \$3,446,271. Il s'agit d'une somme importante dont, cependant, une faible partie seulement sera affectée aux services ordinaires de communication comme les appels téléphoniques et les télégrammes. Plus des neuf dixièmes ont trait à la location directe de circuits de télé-

phone et de télétype pour le contrôle de la circulation aérienne et pour les services météorologiques. Sur l'augmentation de cette année, une somme de près de \$220,000 touche la location de nouveaux fils pour le contrôle de la circulation aérienne et une somme de \$60,000 a trait à la location d'aides radio à la navigation aérienne. La somme affectée aux appels téléphoniques et aux télégrammes ne changera guère par rapport à l'an dernier.

La publication des rapports et autres documents du ministère, poste nº 9, comporte une faible somme; l'augmentation de \$7,300 est attribuable surtout à la liste biennale de navigation qui sera publiée l'an prochain. La faible augmentation au chapitre de la réclame s'explique par la publication de demandes de soumissions, d'avis d'expropriation et d'avis concernant l'aviation.

Les achats de matériel et fournitures, poste n° 12, ont diminué de \$188,480, le total étant de \$6,753,884. Nous avons réussi à effectuer plusieurs petites réductions mais le changement tient surtout à une économie de matériel et de fournitures pour les lignes aériennes et les aéroports, y compris le recours à des contrats pour certaines entreprises.

Le poste n° 13, construction ou acquisition d'immeubles et d'ouvrages, y compris les terrains, à diminué de \$2,500,000, soit 7 p. 100, le total étant de \$32,418,000. Cela tient à la chaussée de Canso dont on a à peu près terminé les travaux. Dans d'autres domaines de construction, des augmentations légères inscrites à une rubrique compensent de légères diminutions figurant à d'autres. Plus tard je ferai mention de certains projets en particulier.

Le 14° poste a trait à la réparation et à l'entretien de bâtiments, l'augmentation ici étant de \$219,945. La moitié de cette augmentation tient à ce que nous assurons un certain dragage d'entretien dans le chenal navigable du Saint-Laurent, l'autre s'expliquant par la hausse des frais de réparations des aéroports et des aides-radio à la navigation aérienne.

Au 16° poste il y a diminution de près du cinquième des crédits exigés au titre de la construction ou de l'acquisition de matériel. Cette diminution tient à l'achèvement des travaux de construction de deux grands transbordeurs d'autos et au parachèvement prochain des deux bâtiments côtiers destinés à Terre-Neuve. Ces changements compensent et au delà l'augmentation de \$450,000 figurant au titre de la construction des navires du ministère.

Le 17° poste, réparation et entretien du matériel, accuse une augmentation de \$229,-966, soit de neuf p. 100. La meilleure partie